

Autisme et école

*« L'important n'est pas de vivre
comme les autres mais
parmi les autres »*

Daniel Tammet

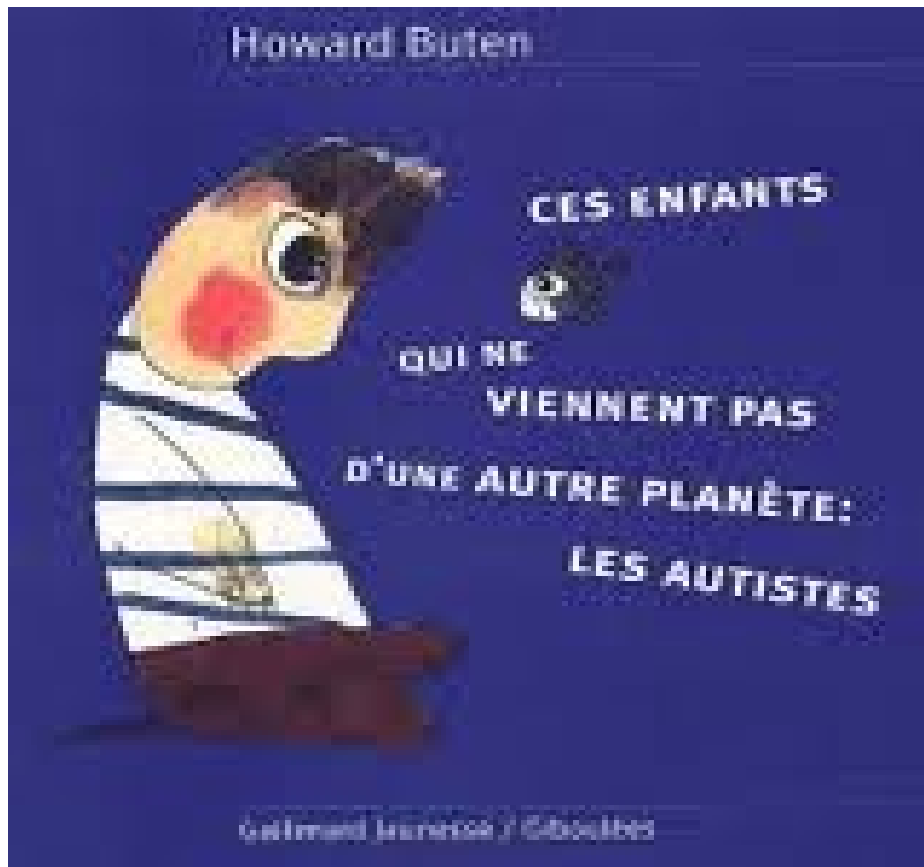
L'autisme ?



AUTISM



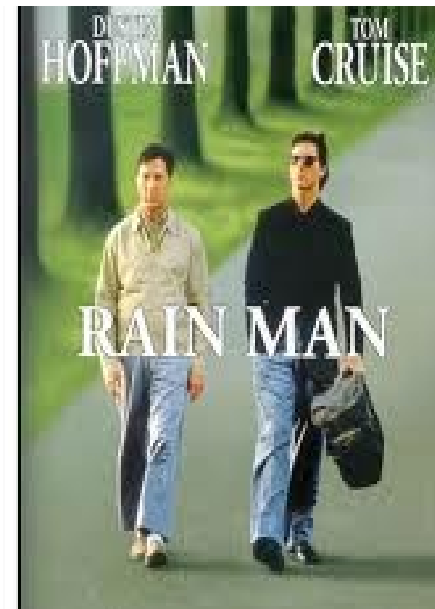


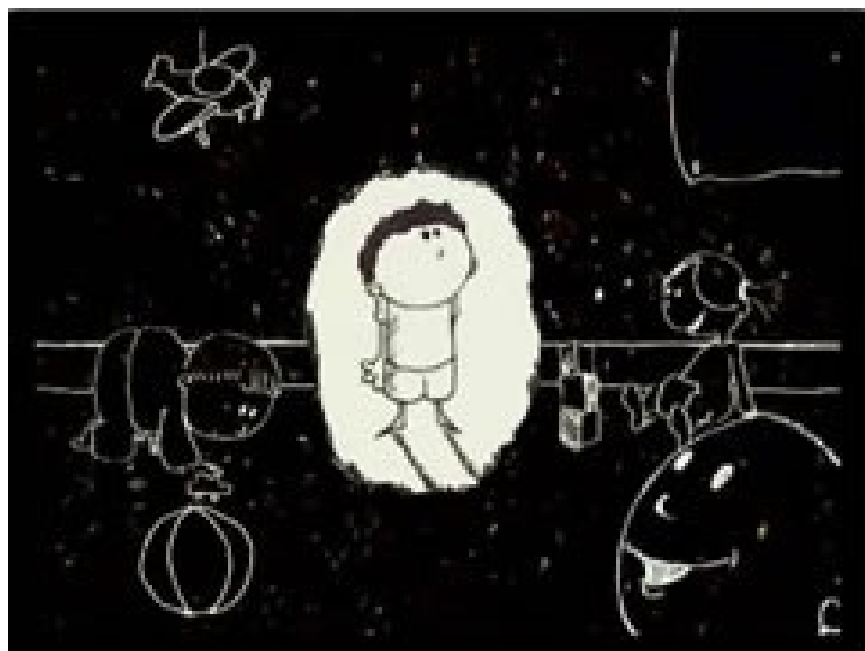


AUTISTE ET EN CE2 **AUTISTE ET DIPLÔMÉ**

La recherche a besoin de vos dons La recherche a besoin de vos dons

VAINCRE L'AUTISME. **VAINCRE L'AUTISME.**





Historique

- 1993 : La CIM de l'OMS fait figurer l'autisme dans la catégorie des TED
- 1996 : En France, la loi Chaussy reconnaît l'autisme comme un handicap
- **2005 : la loi du 11 février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** prévoit la scolarisation de tout enfant dans l'école la plus proche de son domicile

- 2012 : l'autisme reçoit le label de **Grande cause Nationale**. En mars, un rapport de la HAS recommande l'usage des méthodes comportementales et éducatives pour la prise en charge de l'autisme.

La scolarité se déroulera donc dans l'établissement de référence sauf si le **PPS** (projet personnalisé de scolarisation) prévoit des aménagements qui ne peuvent être mobilisés dans l'école de référence.

Une éducation précoce et très structurée améliore les acquisitions et l'autonomie de l'enfant autiste (développement langagier et sociétal)

Cependant pas de règle éducative, à chaque élève, son parcours (autisme asperger et autistes avec troubles cognitifs)

Le PPS peut donc prévoir différents aménagements avec une scolarité :

- **En classe ordinaire** avec ou pas la présence d'une AVS (temps partiel ou plein), le suivi d'un SESSAD, l'appui d'un CMP
- Une scolarisation en **CLIS et ULIS**
- **Scolarité à temps partagé** avec un IME...

La collaboration enseignants/avs/parents/autres professionnels

- **Avec les parents** : instaurer des rapports de confiance, des échanges fréquents, partager les compétences
- **Avec les autres professionnels** : nécessité d'une transparence réciproque de travail, favoriser la complémentarité du travail effectué en classe et le travail éducatif/ orthophonique grâce à l'AVS
- **La cohésion de l'équipe** de suivi autour du PPS doit être garantie et donc discutée, aidée en cela par **l'Enseignant référent**

Évaluer les potentiels pour construire l'action

L'évaluation diagnostique permet de déterminer **les objectifs pédagogiques à privilégier**, pour cela :

- se rapprocher des professionnels pour obtenir **le profil cognitif**
- favoriser l'**évaluation formative et une validation collégiale (LPC)**
- **déterminer des objectifs prioritaires** par rapport aux programmes et non se tenir au seul différentiel de l'âge de l'élève

Adapter les démarches pédagogiques

Adaptation du langage

- Étayer les mots sur **des images**
- Utiliser un langage simple, concret et répétitif
- Munir le jeune élève d'**une trousse de survie verbale** : prend, pose, donne, encore, attends, assis, debout, OUI et NON, ce dernier mot réservé aux interdits absolus et situations de danger.

Stratégies pédagogiques

- Découvrir les intérêts et motivations de l'élève
- Guider « physiquement » pour la réalisation d'une activité, en accompagnant son geste, en montrant soi-même
- Veiller à ce que les élèves regardent ce qu'on leur propose
- Privilégier la progressivité dans les apprentissages (multiplier les étapes en fractionnant les tâches)

- Veiller à élargir les contextes
- Doubler les indications collectives d'adresses spécifiquement destinées à l'élève autiste
- Se souvenir, en général, qu'une personne autiste n'a pas l'esprit de compétition, ni le sens de l'humour ou celui de faire plaisir à l'autre... (mais ça dépend...)
- La difficulté à faire des liens, à l'abstrait, à 'inventer, à jouer, à imiter, à imaginer, à « faire semblant »

Prise en compte du comportement de l'élève

Son comportement est un langage...

- Toujours replacer le comportement inadapté d'un enfant dans son contexte
- **Si le comportement dans le contexte est suivi d'une conséquence satisfaisante (renforcement positif), il sera réutilisé**
- Et inversement... (renforcement négatif comme l'ignorance volontaire)

- Manifester plus particulièrement son attention à l'enfant autiste quand il adopte un comportement adapté et satisfaisant

Les difficultés de l'enfant autiste exigent enfin des interventions, lorsqu'il se met en danger ou qu'il risque par maladresse de réduire à néant les effets de ses efforts antérieurs

Il faut enseigner à l'enfant des moyens plus efficaces et acceptables pour exprimer ses besoins et/ou s'adapter à la réalité

- Des compétences générales et généralisables
- Des **compétences alternatives** destinées à se substituer aux comportements « inadaptés »
- **La tolérance à la frustration et l'acceptation des situations nouvelles**

Situation n°1

Lors de la réalisation d'une activité par l'élève seul, celui-ci manifeste agression, colère, automutilation. La tâche est interrompue.

- Hypothèses : l'enfant est en demande d'attention, d'aide
- Son comportement = aide-moi, viens ici, ai-je bien travaillé ?, c'est trop difficile, je ne sais pas, je n'ai plus envie

Ce que l'on peut penser faire, à partir d'une observation fine, avant l'apparition de la « crise »

- Proposer de travailler avec lui
- Proposer de changer d'activité
- Proposer de l'aide pour faire seul

Ce qu'il faut lui fournir ou sur quoi il faut l'étayer

- Image représentant « aide-moi »
- Apprendre à demander (si l'enfant peut parler)

Situation n°2

Dans un lieu connu, l'élève effectue une activité inadaptée ou socialement difficile à admettre : tourner sans s'arrêter, se frotter de façon répétitive sur le tapis que l'on occupe, frapper violemment le dossier du siège sur lequel on est assis

- Hypothèses : soit il est dans un temps mort, entre deux activités, soit il ne comprend pas ce qu'on attend de lui, soit il ne parvient pas à initier l'exercice seul, soit c'est trop difficile pour lui

Comment minimiser l'apparition de tels comportements :

- **Organiser et structurer** les temps morts
- Mettre en place **des repères visuels**
- Accompagner ou faire accompagner physiquement l'enfant dans l'activité et le soutenir par le biais de la **coaction** ou d'encouragement (pas seulement proposer mais **faire faire**)
- **Adapter l'activité** aux compétences de l'enfant (en cas d'échec revenir au niveau inférieur..)
- **Apprendre à l'enfant à attendre** (picto à l'appui, mot)

Les points forts

- Le souci du détail
- La mémoire
- Un penseur visuel
- L'orthographe
- Sensibilité à la musique des mots, à leur rythme
- Grande « sincérité » : « *ça sent mauvais ici* »
- Les sens développés...
- Une autre vision du monde !

Grâce au fait qu'ils nous font bouger nos pratiques pédagogiques et percevoir le monde différemment, l'accueil de ces enfants « surprises » dans nos classes ne peut qu'améliorer les compétences de tous, enseignants comme élèves à mieux faire de la différence, la première des richesses.